

---

ÉRIC TREILLE

## LA DÉMOCRATIE PARTISANE À L'ÉPREUVE DES PRIMAIRES

À quelques mois d'intervalle, d'octobre 2016 à janvier 2017, 97 trois formations politiques – Europe Écologie-Les Verts, Les Républicains et le Parti socialiste – ont proposé aux Français un nouveau chemin de politisation : les primaires, semi-ouvertes pour la formation écologiste et ouvertes pour les deux autres partis. Avant même le grand rendez-vous présidentiel de 2017, ces organisations que l'on disait numériquement et organisationnellement affaiblies ont réussi l'exploit militant et logistique de déplacer plusieurs millions d'électeurs – plus de quatre pour le seul scrutin de la droite et du centre – pour désigner celui qui allait les représenter, un déploiement arithmétique qui a permis d'installer ces partis dans un statut de « quasi-institution »<sup>1</sup>, malgré l'absence d'intervention publique.

Cet effet chiffré ne doit cependant pas tromper. Si l'agrégation comptable des opinions suscitée par ces consultations « privées » a épousé le geste électoral de la démocratie représentative, elle a également obéi à une fonction éminemment partisane : permettre de réguler, par l'entremise d'un arbitrage populaire, des différends internes que ne parvenaient plus à dénouer les instruments classiques de l'organisation du pluralisme. À la chronique univoque des primaires, présentées aussi bien par la presse que par ses organisateurs comme de nouveaux laboratoires civiques, doivent donc s'opposer d'autres formes de narration, réinterrogeant le rôle prêté à cette procédure de désignation dans la restructuration de sociations partisans, caractérisées jusqu'à présent soit, à droite, par la matrice gaulliste d'une « vision charismatique de l'autorité », soit, à

---

1. Gérard Grunberg, « Les primaires présidentielles ouvertes : mort ou renaissance de partis ? », *Pouvoirs*, n° 154, 2015, p. 65.

gauche, par une « image mythifiée de l'unité », selon l'expression de Bernard Manin et Alain Bergounioux<sup>2</sup>.

Malgré son ouverture électorale et la coexistence d'initiatives citoyennes comme LaPrimaire.org, le système des primaires est resté avant tout une « affaire de partis ». Il s'est même imposé comme « la » solution procédurale à des crises de leadership et de gestion du fractionnisme partisan. La perte du monopole de la désignation des candidats à l'élection présidentielle a ainsi davantage été concédée pour permettre la survie d'organisations marquées par leur épuisement programmatique et organisationnel que pour répondre à des enjeux de démocratisation interne, au risque désormais, comme l'a souligné Mona Ozouf à propos du dépérissement de l'activité citoyenne, que la « seule solennité qui rattache l'individu à la communauté » partisane ne se résume, voire ne se confonde à cette seule offre de « vote »<sup>3</sup>.

De fait, l'organisation de ces primaires a acté le constat d'échec de formations politiques qui se donnaient désormais à voir comme des partis « des » militants et non plus « de » militants. En offrant l'opportunité d'une participation plus large, elle a permis de diversifier les modes d'affiliation partisane et de faire coexister au sein d'un même mouvement des partis « à plusieurs vitesses »<sup>4</sup>, donnant corps à l'injonction de « mise en responsabilité choisie » développée notamment pendant la campagne de Barack Obama en 2008. Elle a également permis d'avaliser la transformation déjà fortement engagée de structures militantes en « partis électoraux professionnels », selon la formule d'Angelo Panebianco<sup>5</sup>. Ce nouvel instrument d'action partisan s'inscrit enfin dans des « cultures d'organisation »<sup>6</sup>, marquées depuis les années 1990 par l'assouplissement des rapports aux partis, de la remise en question des hiérarchies intermédiaires comme les courants à la singularisation de l'engagement politique – grâce à l'adoption du principe « un homme, une voix » –, l'avènement de l'adhérent-électeur, le recours inédit au référendum

2. Bernard Manin et Alain Bergounioux, *La Social-démocratie, ou le Compromis*, Paris, PUF, 1989.

3. Préface à Olivier Ihl, *La Fête républicaine*, Paris, Gallimard, 1996, p. xii.

4. Sur la notion de partis « à plusieurs vitesses » (*multi-speed membership party*), cf. Susan E. Scarow, *Implementing Intra-Party Democracy*, Washington (D. C.), National Democratic Institute for International Affairs, 2015.

5. Angelo Panebianco, *Political Parties: Power and Organisation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

6. Carole Bachelot, « La culture d'organisation au Parti socialiste : de l'explication à l'appropriation des normes », in Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007, p. 143-181.

partisan ou encore à l'engagement sans adhésion, même s'il n'en est pas le prolongement direct.

Les règles du jeu choisies par EELV, LR et le PS ne sauraient cependant se lire comme le simple résultat d'une adaptation mécanique d'un système d'investissement d'origine nord-américaine<sup>7</sup> : cette stratégie de « renouvellement partisan » n'a été concédée depuis 2011 qu'au prix d'une conversion résolument « pragmatique » et « non linéaire » d'appareils et d'élites soucieux de conserver la maîtrise des règles du jeu partisan, quitte à réévaluer en temps réel les effets politiques de cette innovation technique, voire à en effacer paradoxalement les résultats par voie militante, comme ce fut le cas avec la primaire organisée par EELV.

#### LE SCÉNARIO « TERRA NOVA », OU L'INVENTION D'UNE NOUVELLE DÉMOCRATIE PARTISANE

99

Le 18 juin 2009, en remettant à Martine Aubry, première secrétaire du PS, un rapport intitulé « Pour une primaire ouverte et populaire », visant à transformer le mode de désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle, Arnaud Montebourg, secrétaire national à la rénovation, a officiellement engagé son parti dans la voie des primaires. Prenant acte des fractures apparues lors de la désignation de Ségolène Royal en 2006, puis lors de l'élection de Martine Aubry comme première secrétaire du PS avec seulement 42 voix d'avance sur sa rivale, ce rapport corédigé par Olivier Ferrand, président de la fondation Terra Nova, un think-tank proche du PS, a proposé un principe d'action reposant sur « des agrégations successives et non sur des divisions figées ». À l'issue d'un véritable marathon électoral devaient non seulement sortir un candidat mais également une « machine à rassembler ». L'ambition de ce projet dépassait la seule désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle et avait pour but de répondre par le biais d'un tiers à la « crise de leadership » que traversait le PS depuis la défaite de Lionel Jospin en 2002. Et Arnaud Montebourg de déclarer : « Plutôt que de rénover le parti de l'intérieur, on a choisi l'extérieur<sup>8</sup>. »

Cette proposition de « codification à froid » des instruments de sélection socialistes reçut un accueil mitigé. Trop complexes dans leur déroulé et

7. Rémi Lefebvre et Éric Treille, « Introduction. Vers une primarisation de la vie politique française ? », in *id.* (dir.), *Les Primaires ouvertes en France. Adoption, codification, mobilisation*, Rennes, PUR, 2016, p. 11-36.

8. *Le Monde*, 7 octobre 2011.

100 surtout trop ambitieuses dans leur méthodologie, les primaires version Montebourg furent alors enterrées. L'université d'été de La Rochelle de 2009 a cependant rebattu les cartes internes. En promettant la rénovation du ps, de « A à Z, de C comme cumul des mandats jusqu'à P comme primaire », Martine Aubry l'a ainsi sortie de ce débat entre initiés. Le projet n'était cependant plus celui du seul Arnaud Montebourg, soupçonné d'avoir « privatisé » le thème. Il est devenu le projet du ps en son entier. En changeant de porteur, le dossier des primaires a également changé de finalité. Le refus de la méthode proposée par Arnaud Montebourg recentra les débats socialistes autour de l'enjeu du choix de la technique de désignation et de sa codification. Délestées de leur dimension rénovatrice, les primaires n'ont plus été présentées comme un instrument destiné à moderniser la démocratie représentative. Elles sont revenues dans le champ ordinaire du fonctionnement d'un parti politique à la recherche d'une méthode efficace pour sélectionner son candidat.

C'était donc moins l'ouverture d'une nouvelle étape démocratique qui avait été alors proposée au suffrage des adhérents socialistes le 1<sup>er</sup> octobre 2009 que la clôture définitive de l'affrontement entre Martine Aubry et Ségolène Royal au congrès de Reims de 2008. Ce vaste plan anti-fraude a permis à la première secrétaire du ps de trancher la question du leadership socialiste en associant dans un même mouvement réforme des codes associés à la conduite des élections et propositions techniques de nouvelles civilités infrapartisanes, prouvant de cette manière que, si la responsabilité du choix du représentant socialiste à l'élection présidentielle a désormais dépassé le seul cadre du parti, le contrôle de la structure restait toujours au cœur des préoccupations de ses dirigeants.

#### LE RENOUVELLEMENT PARTISAN PAR LE VOTE

En concédant l'organisation de primaires, Martine Aubry avait non seulement permis au ps de sortir de l'ornière du congrès de Reims, mais elle avait également relancé le débat – classique – sur la place des militants au sein de l'organisation et celui – plus récent – sur les stratégies de « renouvellement partisan »<sup>9</sup> développées par les partis politiques.

De fait, l'adoption du principe de primaires « ouvertes et populaires »

---

9. Sur la notion de renouvellement partisan, cf. Rachel K. Gibson et Stephen J. Ward, « Renouveler le parti ? Les stratégies de campagnes et d'organisation en ligne des partis britanniques », in Fabienne Greffet (dir.), *Continuer la lutte.com. Les partis politiques sur le web*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 109-123.

était fondée sur un double constat d'échec : la défection des deux tiers des adhérents « à 20 euros » recrutés à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007 et plus largement les limites des formes traditionnelles d'association au ps que n'avait pas pu corriger l'introduction de *civic-tech partisans*, des outils numériques participatifs et citoyens comme la Coopérative politique, ou Coopol, le site communautaire socialiste inspiré de MyBarackObama.com pour le fond et de Facebook pour les fonctionnalités<sup>10</sup>. Si cette nouvelle procédure d'adhésion en ligne avait en effet permis à de nouveaux adhérents de participer à l'investiture du candidat socialiste – près de quatre-vingt-cinq mille adhérents prirent leur carte du parti, alors que celui-ci n'en comptait jusque-là que cent vingt mille –, leur départ massif à l'issue du vote a été très mal vécu par le ps. Cette figuration extrêmement rapide de l'exit en politique avait alors contribué à réactiver les réticences exprimées en 2006 au moment de la décision de baisser les tarifs de l'adhésion, notamment la forte dénonciation de la catégorie des « socialistes hors sol », selon l'expression utilisée par le sénateur Henri Weber, proche de Laurent Fabius<sup>11</sup>. Dans un sens opposé, ce refus de se convertir aux modes de fonctionnement et de sociabilité institutionnalisés dans le parti avait aussi souligné la disqualification de la forme partisane et de ses offres d'engagement, accréditant l'idée d'une « clôture » sociologique<sup>12</sup> doublée d'une sclérose organisationnelle, alors même que l'injonction à l'ouverture du parti et au développement des pratiques plus participatives se faisait plus pressante à l'approche de l'élection présidentielle<sup>13</sup>.

101

Prenant acte de ce profond renouvellement des manières de devenir membre du ps, le rapport Montebourg avait décidé d'aller beaucoup plus loin que la réforme de 2006 en faisant sauter le verrou de l'engagement : un nouveau droit était alors créé permettant à l'ensemble des Français<sup>14</sup> de choisir le candidat présenté par le ps à l'élection présidentielle

10. L'UMP a rencontré le même échec technique et politique avec la création de son propre site, LesCreateursdePossibles.com. Sur les limites du développement des outils numériques dans la démocratisation des partis, cf. Anaïs Theviot, « Dépoussiérer les partis politiques français avec Internet ? », *Savoir/Agir*, n° 32, 2015, p. 37-43 ; Clément Mabi, « Citoyen hackeur. Enjeux politiques des *civic tech* », *LaViedesIdees.fr*, 2 mai 2017.

11. *Le Monde*, 22 août 2006.

12. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La Société des socialistes. Le ps aujourd'hui*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006, p. 154.

13. Loïc Blondiaux et Yves Sintomer, « L'impératif délibératif », *Politix*, n° 57, 2002, p. 17-35.

14. Le mode d'emploi des primaires a prévu d'élargir les possibilités de vote aux mineurs, aux étrangers militants socialistes et aux membres des partis partenaires de l'organisation de l'élection.

de 2012 sans obligation d'adhérer au parti une fois le vote passé ou de respecter les formes traditionnelles du militantisme socialiste, même corrigées par « la généralisation de la démocratie débattante »<sup>15</sup>. Ce qui constituait avant 2007 le privilège exclusif des militants du ps et en 2007 celui de ses seuls adhérents a donc été donné en 2011 à chaque électeur, révélant la porosité des frontières du parti et l'annulation des distinctions d'appartenance au profit d'un égalitarisme affirmé entre encartés et sympathisants<sup>16</sup>.

En consacrant ce mode inédit de lien au parti – l'engagement sans adhésion –, les primaires ont de fait posé d'une nouvelle manière le débat déjà ancien, impulsé dès le début des années 1990, sur « la redéfinition des pratiques militantes légitimes » au sein du ps. L'enjeu ne fut plus seulement de s'ajuster à la représentation dominante au ps d'un militantisme de plus en plus « distancié »<sup>17</sup>, mais de repenser l'offre d'un engagement facilité sans pour autant remettre en cause le statut et la place de l'adhérent socialiste.

En reconnaissant statutairement ses sympathisants en tant que votants et plus seulement comme un élément – le moins fort en l'espèce – de la (dé)gradation des formes d'attachement partisan, le ps a surtout permis de rejoindre dans un même cadre l'individuation des pratiques militantes et l'individualisation des représentations partisans de l'engagement, dépassant le continuum électeurs, sympathisants, adhérents et militants forgé par Maurice Duverger<sup>18</sup>. Contrairement à la réforme de 2006, dominée par l'enjeu principal de l'adhésion et de « l'entrée » au ps, la primaire « ouverte et populaire » de 2011 a montré que le parti ne pense plus l'économie générale de ses relations militantes déconnectée des enjeux électoraux, avalisant par là même sa transformation progressive en « parti électoral professionnel ».

Les primaires n'avaient donc pas seulement pour fonction de sélectionner un candidat. Elles actaient d'abord le constat d'échec d'un mouvement politique qui ne pouvait plus être un parti de militants. Elles permettaient par là même de conjuguer des singularités militantes au pluriel en faisant varier – pour reprendre une formule de Susan Scarrow – le « degré d'inclusivité » du parti; même s'il n'était plus question

15. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La Société des socialistes*, op. cit., p. 178.

16. Le trait le plus symbolique de cet égalitarisme fut la décision de demander un euro à chaque votant, sans distinction de statut entre les simples sympathisants et les adhérents-cotisants du ps, même lorsqu'ils étaient organisateurs du scrutin.

17. Jacques Ion, *La Fin des militants*, Paris, L'Atelier, 1997.

18. *Les Partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

d'adhésion, l'acte de vote en faveur d'un candidat à la candidature constituait toujours une affirmation d'une « préférence en public »<sup>19</sup> et donc une identification partisane qui dépasse le cadre d'une proximité privée. Elles offraient surtout des opportunités de participation plus larges, correspondant à la « diversification des modes d'affiliation » en cours au sein de la majorité des partis politiques occidentaux<sup>20</sup>.

Le modèle italien de la « jubilation participative », selon l'expression de Marc Lazar<sup>21</sup>, et le modèle américain étaient alors mixés. Cet encouragement à un « *empowerment* militant » fortement inspiré de la campagne de Barack Obama soulignait combien les techniques d'individualisation de l'engagement constituaient aussi une technologie de pouvoir. Au-delà de la proposition de redéfinir l'offre militante, la nouvelle organisation socialiste dessinée par les primaires a surtout visé à renouveler les modes de régulation interne en domestiquant les effets politiques d'une innovation technique. Avec l'ouverture de la désignation du candidat socialiste à tous les Français, c'était en effet l'autonomie fonctionnelle même du parti qui était confortée puisqu'il s'est agi pour ses dirigeants d'assurer une continuité organisationnelle par-delà la porosité recherchée avec l'espace social et de transformer l'ensemble des participants de la sélection en acteurs de la campagne.

103

#### L'UMP / LR EN QUÊTE D'UNE SOLUTION PROCÉDURALE À SA CRISE DE LEADERSHIP

En déplaçant en 2011 deux millions huit cent soixante mille sympathisants lors du second tour de son scrutin, le PS avait réussi à imposer le système des primaires comme « la » solution procédurale à la crise qu'il traversait depuis trois défaites présidentielles consécutives, faisant de son « succès » le mythe fondateur des primaires ouvertes en France.

La droite, pourtant pionnière dans la mise à l'agenda de ce système inédit de désignation<sup>22</sup>, a peiné à reconnaître la force de cette nouvelle logique compétitive. Elle a ainsi vivement contesté la légalité de la procédure choisie par le PS, cherchant parfois même à entraver son application locale

19. Daniel-Louis Seiler, *Les Partis politiques*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Armand Colin, 2000, p. 188.

20. Sur le développement de nouveaux modes d'association au sein des partis politiques, Cf. Susan E. Scarrow, *Beyond Party Members: Changing Approaches to Partisan Mobilization*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

21. « Leçons italiennes pour primaires françaises », Slate.fr, 1<sup>er</sup> septembre 2009.

22. Sur le rôle majeur joué par Charles Pasqua dans la promotion des primaires en France, cf. notamment Charles Pasqua et Pierre Monzani, *Petit manuel de survie pour la droite. Les primaires à la française*, Paris, Fayard, 2015.

par le biais des mairies qu'elle détenait. La forte participation au scrutin, la médiatisation hors norme des débats télévisés et surtout l'élection de François Hollande à la tête de l'État vont alors forcer l'UMP à réviser sa position et, passé un premier moment de « sidération », à se convertir à cet instrument de sélection, même s'il s'agissait moins de rattraper un « retard démocratique » sur le PS que de chercher un outil qui avait fait ses preuves sur le marché des règles de sélection disponibles<sup>23</sup>.

104 Soutenu par Alain Juppé et Édouard Balladur, puis par des outsiders comme Bruno Le Maire, Xavier Bertrand, ou encore Nathalie Kosciusko-Morizet, le think-tank La Boîte à idées, un équivalent de droite à la fondation Terra Nova, va populariser au sein de l'UMP le système déjà mis en œuvre par le PS. L'engagement de cette dynamique mimétique trouvera cependant un écho plus fort à mesure que s'annonçait la bataille pour la présidence du parti en 2012. Mieux : comme au PS lors du congrès de Reims, l'adoption des primaires a pour beaucoup résulté de l'incapacité de l'UMP à s'organiser comme une instance démocratique irréprochable. Produit d'une « sortie de crise », la solution de la primaire a alors été un moyen trouvé par François Fillon et Jean-François Copé pour pacifier un parti devenu démonétisé par l'usage massif de la fraude électorale.

Contrairement au PS cependant, cette conversion pragmatique et conjoncturelle de l'UMP au principe des primaires n'a pas occasionné de débats sur le statut du parti ou sur une possible dépossession du rôle des adhérents au sein de leur organisation. Validé en juin 2013 par 92 % des militants, le principe a été adopté au sein des statuts dans l'indifférence générale, Henri Guaino restant le dernier gardien du temple gaulliste à refuser cette procédure « contraire à l'esprit de la V<sup>e</sup> République ».

Le rapport distant qu'entretient l'UMP aux règles qu'il édicte a expliqué en partie ce consentement militant. La droite a adopté un changement de statuts sans véritablement s'employer à en déclencher la mise en œuvre pratique. Comme au PS, l'idée d'une primaire de « ratification » sans réelle mise en concurrence a également longtemps fait son chemin. De plus, l'expérimentation en mai 2013 de primaires municipales à Paris n'a pas favorisé, en raison des nombreuses irrégularités constatées, sa publicité. Au final, c'est davantage le retour de Nicolas Sarkozy à la tête de l'UMP que la volonté de mettre en œuvre des statuts qui va accélérer le durcissement juridique de ce qui n'était au départ qu'un principe électoral.

---

23. Sur la codification de cette nouvelle règle du jeu électoral, cf. Rémi Lefebvre, « Les primaires à droite. Processus d'adoption et transformations du jeu partisan », in *id.* et Éric Treille (dir.), *Les Primaires ouvertes en France*, *op. cit.*, p. 65-105.



Longtemps cantonné à des débats d'experts, l'enjeu des primaires refait surface lors de la démission de Jean-François Copé de la tête du parti. Candidat jusqu'alors officieux, Nicolas Sarkozy est sommé d'accélérer son calendrier en se présentant à la présidence de l'UMP. Face à l'ancien chef de l'État, Bruno Le Maire et Hervé Mariton se sont déclarés en faveur de la primaire. Contraint de s'engager sur ce terrain, Nicolas Sarkozy se refuse pourtant à clairement soutenir la procédure et entretiendra jusqu'au bout l'ambiguïté sur son positionnement. Élu avec 64,5 % des voix, Nicolas Sarkozy ne peut plus se proclamer comme le candidat de l'évidence au scrutin présidentiel et doit donc accepter la tenue d'une primaire ouverte au sein de la droite et du centre.

Le nouveau président de l'UMP ne va cependant pas s'en tenir à la seule organisation de cette consultation. À l'instar de Martine Aubry en 2011, Nicolas Sarkozy va pleinement épouser sa position institutionnelle de chef de parti pour conforter sa stratégie de candidat. Deux logiques politiques vont alors se superposer au sein de l'UMP : d'un côté, la défense de la médiation nouvelle du système des primaires ; de l'autre, la stratégie de l'ancien président de la République consistant à réinvestir le cadre partisan et à miser sur les ressources spécifiques de l'appareil. 105

En effet, si le score du 29 novembre 2015 n'a pas permis à Nicolas Sarkozy de se prévaloir, comme en 2004, du sceau de l'unité, il ne lui a pas pour autant interdit de recourir à l'argument classique du légitimisme de parti. Alors que les différents candidats de la primaire ont fait majoritairement le choix de se déployer hors de leur formation d'origine, notamment au sein de micro-partis créés à cet effet, Nicolas Sarkozy a joué la carte de l'institution et de ses membres. Il va renforcer les prérogatives des adhérents en revalorisant leur pouvoir décisionnel dans la fabrication et la validation du programme présidentiel de l'UMP devenue LR. Mieux : comme en 2004, il a également fixé des objectifs de recrutements militants ambitieux, le parti devant atteindre cinq cent mille adhérents en 2016, alors même que le choix de la primaire a ôté aux militants le privilège exclusif de la participation politique et le monopole de l'investiture.

En activant ces « offres partisans de militantisme »<sup>24</sup>, Nicolas Sarkozy n'a cependant pas cherché à renforcer le caractère participatif de son

24. Lucie Bargel et Anne-Sophie Petitfils, « "Militants et populaires !" Une organisation de jeunesse sarkozyste en campagne. L'activation périodique d'une offre organisationnelle de militantisme et ses appropriations pratiques et symboliques », *Revue française de science politique*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 51-75.

organisation. Afin de contrer ses concurrents, il a surtout voulu remiser l'exercice de la primaire et les stratégies individuelles des différents candidats enregistrés ou putatifs en périphérie du travail politique. Comme Martine Aubry en 2011, il a eu recours aux fonctions délibératives et aux normes collégiales de son parti pour mieux privatizer le fonctionnement de ce dernier. Entre le mois de juin 2015 et celui de juin 2016, le parti organisera une série de conventions thématiques suivies de consultations électroniques des adhérents – notamment sur l'immigration en septembre 2015 – afin de nourrir la « plateforme participative » du parti.

106 La valorisation des procédures délibératives, longtemps jugées contraire à la culture organisationnelle des partis politiques de la droite française, a donc constitué un levier politique déterminant dans la campagne du président-candidat de LR, même si les profits retirés en 2016 ne furent pas du même niveau que ceux de 2004 lorsque Nicolas Sarkozy succéda à Alain Juppé à la tête de l'UMP. En cela, le parti dans la primaire n'est donc pas resté inerte, soulignant, dans le prolongement de l'analyse forgée par Patrick Seyd sur les usages du suffrage interne comme moyen de « court-circuiter » les fractions<sup>25</sup>, que le recours à l'impératif participatif partisan pouvait non seulement aller de pair avec l'appel à un juge de paix extérieur, mais également participer au renforcement de stratégies de personnalisation politique.

#### LES PARTIS POLITIQUES FACE AU RISQUE PLÉBISCITAIRE

Cette réévaluation paradoxale des pratiques participatives par un parti engagé dans la voie des primaires n'a pas été l'apanage du seul président de LR. Au sein du PS, la captation des ressources partisanses – en particulier militantes – a également constitué un enjeu central de légitimation des décisions, notamment vis-à-vis de ses partenaires.

En invitant pendant trois jours, du 16 au 18 octobre 2015, les sympathisants de gauche à répondre à une question sur « l'unité de la gauche et des écologistes aux élections régionales », le PS a en effet innové. Le score de ce référendum militant fut alors sans appel : 89 % des électeurs avaient voté en faveur de la démarche, permettant à Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du parti, de se féliciter de ce « top » (et « pas [de ce] flop ») et de proposer dans la foulée un « pacte de fraternité »

---

25. Patrick Seyd, « New Parties / New Politics ? », *Party Politics*, vol. 5, n° 3, 1999, p. 383-405.

au Parti communiste et à EELV. En revanche, le nombre d'électeurs s'étant exprimés ne fut pas un sujet commenté par la direction du ps. Pour cause : moins de deux cent cinquante mille personnes avaient fait le choix de se déplacer. De surcroît, de nombreuses irrégularités furent signalées : votes en ligne non sécurisés, absence de listes électorales, répartition aléatoire des bureaux de vote...

La dimension matérielle de ce vote d'un nouveau genre, à la fois référendum, votation citoyenne et pétition militante, n'a pas été centrale. Comme au sein de LR, lors de la fabrication de son programme, la tenue de ce scrutin a surtout répondu à des objectifs de communication interpartisane. Organisé par le ps et ses proches satellites, ce plébiscite en faveur de l'union avait surtout eu pour but d'anticiper la dispersion des candidatures de gauche aux élections régionales de décembre 2015 et ainsi, selon Rémi Lefebvre, d'installer de manière préventive un « argumentaire culpabilisateur à l'encontre du reste de la gauche<sup>26</sup> ».

107

Dans les deux cas, à LR comme au ps, la tenue de ces consultations militantes s'est inscrite dans une vision très instrumentalisée de la démocratie partisane. En favorisant la participation des adhérents comme des non-membres de leur organisation, Nicolas Sarkozy et Jean-Christophe Cambadélis ont choisi d'user de la rhétorique modernisatrice de la démocratie délibérative pour mieux concurrencer leurs différents rivaux et afficher une façade institutionnelle unitaire de leur parti<sup>27</sup>.

Le recours au répertoire d'actions de la démocratie partisane ne doit donc pas tromper. Cette amplification de la « directisation » des relations partisans répond moins à une promotion nouvelle des cultures du débat qu'à des états donnés de configuration partisane. Dans ce cadre, l'appel à la base par voie référendaire permet de contrer dans un même mouvement les fractionnements internes et interpartisans.

Le contexte spécifique de la fin 2015 et du début 2016 est pour beaucoup dans le choix du ps d'utiliser l'arme référendaire. Pris en tenaille entre l'UMP devenue LR, parti converti désormais à l'exercice des primaires, et ses partenaires de gauche, désireux d'organiser une consultation commune sans participation du chef de l'État, le ps a été mis en demeure de réaffirmer son attachement au principe qu'il avait inventé et de prouver sa volonté

---

26. *Le Monde*, 16 octobre 2015.

27. La consultation des militants de la France insoumise pour déterminer la position de Jean-Luc Mélenchon lors du second tour de l'élection présidentielle a également constitué un procédé délibératif proche du référendum mis en œuvre par le ps.

d'engager un processus délibératif unitaire. Dit autrement : l'exercice des primaires s'était transformé pour le PS en piège démocratique.

Le sort de l'appel à la tenue d'une primaire « des gauches et des écologistes », publié dans le journal *Libération* le 11 janvier 2016, en a témoigné. Même si ce projet de la « gauche d'en bas » n'a pas été couronné de succès, il a cependant obligé les différents partis de gauche à se prononcer sur la procédure. Le Parti communiste, pour s'éviter de devoir à nouveau soutenir la candidature de Jean-Luc Mélenchon et externaliser ses modalités de représentation faute de candidat en nom propre, se rallia à l'appel, tout en conditionnant sa participation au retrait de François Hollande. EELV accepta également le principe de cette consultation, en posant néanmoins comme préalable la définition d'un « socle de valeurs communes ». Le PS contesta dans un premier temps cette stratégie d'empêchement, obligeant alors des militants à saisir le président du tribunal de grande instance de Paris pour que leur parti applique ses statuts<sup>28</sup>. Puis, à la suite du refus de participation de Jean-Luc Mélenchon, il a fini par en accepter le principe, même si jusqu'au dernier moment il travailla à la récusation de son invention afin de protéger le président de la République des effets du pluralisme partisan. C'est paradoxalement l'échec annoncé de cette tentative d'organisation d'une primaire de coalition en France qui a permis au PS de faire vivre ce qui était devenu pour lui un « mal nécessaire » et de créer la surprise en annonçant la tenue de la primaire de la Belle Alliance populaire en janvier 2017, un scrutin de dépassement du PS tardif et fabriqué « sur-mesure » pour le chef de l'État.

#### UNE « PRIMARISATION » EN TROMPE-L'ŒIL DES PARTIS POLITIQUES FRANÇAIS

En se dessaisissant de leur prérogative au profit de leurs sympathisants, EELV, LR et le PS ont permis aux Français de se rendre nombreux aux urnes : 4 301 415 votants au second tour de la primaire de la droite et du centre, soit près de 10 % du corps électoral, contre 2 045 343 voix pour le premier tour de la consultation organisée par la Belle Alliance populaire. La droite ne s'est donc pas contentée d'imiter sa concurrente :

28. Pour obliger le PS à mettre en œuvre l'article 5.3.1 de ses statuts, trois militants socialistes ont déposé une requête auprès du président du tribunal de grande instance de Paris, qui les a finalement déboutés le 15 juin 2016. Cette saisine s'inscrit dans un cadre plus général de « juridiciarisation » des conflits intrapartisans, comme a pu également le souligner le vote organisé au sein du Front national pour supprimer la fonction de président d'honneur et régler de cette manière le conflit ouvert entre Jean-Marie Le Pen et son parti.

elle a su dépasser le précédent de 2011, confortant aussi le succès médiatique des débats télévisés organisés en amont du vote et les plus de huit millions de téléspectateurs ayant déjà suivi le débat d'entre-deux-tours entre François Fillon et Alain Juppé. Elle a su également « ouvrir la voie à un nouveau type de participation<sup>29</sup> », défiant là les thèses du désinvestissement militant de l'espace public et du rejet du politique.

Néanmoins, ce succès populaire n'a pas répondu à l'ensemble des crises de la démocratie partisane. Les citoyens qui ont participé à ces scrutins ont beaucoup ressemblé aux membres des partis organisateurs. En 2016-2017 comme déjà en 2011, les dynamiques sociologiques des mobilisations électorales à droite ainsi qu'à gauche n'ont pas permis d'inviter à reconsidérer sous un œil neuf les modes d'appartenance militants : l'électorat qui s'est déplacé était plus âgé que la moyenne des électeurs français, plus diplômé également et surtout plus intégré socialement, révélant ainsi les logiques « censitaires » qui ont traversé ces votes<sup>30</sup>.

L'élargissement du suffrage qu'impose l'exercice de la primaire ne doit donc pas masquer la spécificité de son mode d'organisation et sa désignation éminemment partisane. Comme l'avaient déjà mis en évidence les campagnes menées aux États-Unis depuis les années 2000 puis la primaire socialiste de 2011, l'identification politique reste une caractéristique essentielle des participants aux consultations de désignation. À droite, la construction même du scrutin et le choix notamment de la cartographie des bureaux de vote ont conduit à un rétrécissement de la base électorale visée et à sa polarisation idéologique, enfermant de ce fait la consultation dans un quasi- « bocal sociologique »<sup>31</sup>. À gauche, la primaire a permis à son vainqueur, Benoît Hamon, de s'extraire de l'économie de la collégialité qui a longtemps caractérisé le fonctionnement interne de son parti et de dépasser le seul exercice d'amendement de synthèses préalablement définies. À l'image de François Fillon, il a pu alors s'engager dans la quête de nouvelles utopies partisanes comme la création d'un revenu universel, au risque de déplacer le centre de gravité idéologique du ps.

Le « pas de côté » des primaires est donc à nuancer. Les partis organisateurs de ces consultations n'ont pas réussi à élargir le profil sociologique

29. Anne Muxel, « Un retour de la politisation des Français », *Libération*, 29 novembre 2016.

30. Julien Audemard et David Gouard, « Les primaires citoyennes d'octobre 2011. Entre logiques censitaires et influences partisanes locales », *Revue française de science politique*, vol. 64, n° 5, 2014, p. 955-972.

31. Sur le choix de saturer certaines cibles électorales sociologiquement polarisées, cf. « Primaires de la droite et du centre : l'effet bocal », TNova.fr, 25 janvier 2017.

de leur base de désignation, notamment en direction des plus jeunes et des catégories populaires. De même, le retour de politisation constaté est resté très temporaire, les votants ne se transformant pas – en raison de pratiques partisans demeurées inchangées – en nouveaux militants politiques. Les primaires nationales organisées pour sélectionner des candidats à l'élection présidentielle n'ont également pas ou ont très peu produit d'effets d'entraînement au niveau local<sup>32</sup>. Un parti, EELV, a pu enfin organiser une primaire semi-ouverte, puis dans un second temps soumettre à un vote militant le retrait de son candidat et l'effacement de son scrutin de désignation contre la promesse d'obtenir près de quarante circonscriptions législatives et un accord programmatique signé avec le PS et son représentant, Benoît Hamon, révélant le rapport spécifique que cette organisation entretient avec son propre code de «loyautés organisationnelles»<sup>33</sup>. Dernier point : des candidats comme Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon ont pu s'affranchir de la mécanique de la primaire de la Belle Alliance populaire et faire campagne à la tête de collectifs citoyens de type nouveau, des «non-organisations» à la fois verticales dans leur prise de décision et horizontales ou sans hiérarchie apparente dans leur déploiement militant et numérique.

\*

Depuis le premier projet législatif porté par Charles Pasqua dans les années 1990, le principe qui sous-tend le système des primaires a peu évolué : il s'agit toujours d'inventer un «mécanisme anti-défaite électorale». Faute d'outils d'arbitrage internes ou de cooptation inter-partisane comme de personnalités pouvant se passer de l'expression du pluralisme, le PS et LR – ainsi que dans une moindre mesure EELV – ont alors fait le choix d'ériger le système des primaires en modèle de participation politique pour désigner leur candidat à l'élection présidentielle.

En déléguant leur fonction de sélection – et secondairement de définition programmatique –, ces partis ont également amplifié la transformation de leur économie militante, les adhérents n'ayant désormais

---

32. Alors que les primaires socialistes ont été ouvertes à tous les sympathisants de gauche, la production des candidatures aux élections locales et nationales est restée le privilège des seuls adhérents, comme l'a souligné l'organisation de seulement six primaires ouvertes en vue des élections municipales de 2014 (Aix-en-Provence, Béziers, Boulogne-Billancourt, La Rochelle, Le Havre et, surtout, Marseille, qui constitue un exemple emblématique).

33. Florence Faucher-King, «Les Verts et la démocratie interne», in Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, op. cit., p. 103-142.

plus le monopole de l'investiture partisane. Ils ne l'ont cependant pas profondément bousculée. L'engagement sans adhésion qui caractérise les primaires reste très majoritairement circonscrit à la seule élection du chef de l'État. De plus, l'expérience socialiste de 2011 a montré que les sympathisants – même s'ils appartiennent à des « publics militants consolidés » – se muaient peu ou pas en adhérents, dépréciant les « capacités d'inclusion » de la participation à ces scrutins<sup>34</sup>.

L'exercice des primaires ne constitue donc pas une rupture profonde avec les modes de désignation passés. Depuis les années 1990, de nombreux verrous à l'engagement avaient déjà été levés, assouplissant les contraintes de participation et renforçant de plus en plus la « directisation » des liens militants, constituant ainsi un substrat à partir duquel la mise en œuvre de ce nouveau principe d'investiture a pu se développer. À défaut de répondre précisément à l'enjeu de la démocratisation partisane, ce mode de désignation acte en fait un mouvement plus général alliant déprise politique et inclusion temporaire, désengagement militant et identification partisane intermittente, démonétisation de l'adhésion et affiliation électorale, concrétisant en cela une évolution internationale vers une « démocratie sans parti »<sup>35</sup>, que d'autres mouvements comme En Marche ! et La France insoumise ont pu – plus directement encore – traduire également en actes.

111

34. Susan E. Scarrow, *Beyond Party Members*, *op. cit.*

35. Florence Faucher-King, « L'impact des procédures délibératives sur les congrès des partis politiques britanniques », in Antoine Roger et Rémi Lefebvre (dir.), *Les Partis politiques à l'épreuve des procédures délibératives*, Rennes, PUR, 2009, p. 217.

#### R É S U M É

*En offrant l'opportunité d'une participation militante plus large, les primaires ont permis de diversifier les modes d'affiliation de formations politiques en crise. Cette stratégie de renouvellement partisan n'a cependant été concédée qu'au prix d'une conversion résolument pragmatique d'appareils plus soucieux de conserver la maîtrise des règles du jeu électoral que de répondre à des enjeux de démocratisation interne.*